

Championnats d'Europe Cyclisme sur Route 2020

Juniors – U23 – Elite

Plouay – Morbihan – Bretagne
(France)

24 – 28 août 2020

Guide Technique

(v_4 – 30.07.2020)



1. Organisation

Comité d'Organisation

Plouay Cyclisme Organisation

Président	M. Jean-Yves Tranvaux
Organisateurs	M. Jean-Yves Tranvaux M. Henri Huilizen M. Albert Guillemot M. Christian Le Terrien

Officiels UEC

Président UEC	M. Rocco Cattaneo (Suisse)
Vice-Présidents UEC	Mme Agata Lang (Pologne) M. Alexander Gusyatnikov (Russie) M. Henrik Jess Jensen (Danemark)
Membres du Comité Directeur UEC	M. Martin Wolf (Allemagne) M. Sahib Alakbarov (Azerbaïdjan) M. Alasdair MacLennan (Grande-Bretagne)
Secrétaire Général UEC	M. Enrico Della Casa (Italie)
Commission Route UEC	M. Alexander Gusyatnikov (Russie), Président M. Umberto Langellotti (Monaco), Membre M. Sasa Gajicic (Serbie), Membre M. Cordiano Dagnoni (Italie), Membre M. Tomaz Poljanec (Slovénie), Membre M. Jakob Knudsen (Danemark), Membre
Délégué Technique UEC	M. Vladimirov Petsas (Grèce)
Attaché de Presse UEC	M. Stefano Bertolotti (Italie)
Photographes UEC	M. Dario Belingheri (Italie) M. Ilario Biondi (Italie)

Officiels Fédération Française de Cyclisme

M.Michel Callot	Président
M.Ludovic Sylvestre	Vice-Président en charge de la Route
M.Didier Marchant	Président du Comité Régional de Bretagne FFC

Composition du Collège des Commissaires

Président du Collège du Jury	M. Alain Koszyczarz (France)
Commissaire titulaire 1	M. Jacky Tarenne (France)
Commissaire titulaire 2	M. Jacques Pailleux (France)
Commissaire moto 1	M. Yann Robic (France)
Commissaire moto 2	M. Ludovic Jouan (France)
Commissaire moto 3	M. Régis Bosquet (France)
Juge à l'arrivée	M. Patrice Teffaine (France)
Secrétaire du Jury	M. Eric Puren (France)
Chronométrage	MySdam
Secrétaire compétitions UEC	M. Lino Nossa (Portugal)

Animateurs

1. M. Daniel Mangeas (France)
2. à confirmer

Contrôles antidopage

Officiel contrôles antidopage désigné par la CADF:	M. Philippe Quérroué (France) Mme Karen Hargrave
--	---

Local Anti-Dopage : salle des sports (250 m ligne arrivée)

2. Informations générales

Voyage et hébergement

Les frais de voyage et hébergement pour et depuis la France sont à la charge des Fédérations Nationales.

Réservations hôtels M. Guy Chazeaud +33 (0) 6 07 13 36 22.

Aéroport le plus proche: Nantes

Tous les participants devront être en possession d'un passeport ou carte d'identité valables. Les procédures pour l'obtention du VISA d'entrée devront être respectées.

Tous les coureurs et accompagnateurs devront être en possession d'une assurance en cours de validité pour le territoire français (Communauté Européenne).

Le Comité d'organisation organisera des vols charters de Rennes à Bruxelles et Nice. Vous trouverez en annexe le formulaire spécial que les équipes doivent remplir en fonction de leurs besoins.

Visas

Chaque Fédération est responsable pour les demandes et obtentions des documents nécessaires pour leur entrée en France.

Les demandes de lettre d'invitation sont à envoyer à l'UEC: mail@uec.ch

Médecin – Urgences – Autorités locales

Médecin officiel de l'évènement à confirmer par LOC

Hôpitaux Centre Hospitalier de Bretagne Sud
5 Avenue de Choiseul 56100 Lorient 02 97 06 73 26

Ambulances – urgences Téléphone : 112

Accréditations Equipes/Officiels

Les accréditations seront disponibles à partir du dimanche 23 août auprès de la permanence technique conformément aux horaires ci-après.

Dimanche, 23 août	14:00 – 18:00
Lundi, 24 août	09:00 – 12:00 / 14:00 – 18:00
Mardi, 25 août	09:00 – 12:00 / 14:00 – 18:00
Mercredi, 26 août	09:00 – 12:00 / 14:00 – 18:00
Jeudi, 27 août	09:00 – 12:00 / 14:00 – 18:00
Vendredi, 28 août	08:00 – 10:00

Localité : Ecole de musique route de Manehouarne - Plouay

Nous vous demandons de bien vouloir être en possession des accréditations nécessaires avant de vous rendre sur les différents sites de l'évènement. Les accréditations devront être visibles à chaque contrôle de sécurité.

Permanence Technique – horaires d'ouverture

Dimanche, 23 août	15:00 – 19:00
Lundi, 24 août	09:00 – 12:00 / 14:00 – 18:00
Mardi, 25 août	09:00 – 12:00 / 14:00 – 18:00
Mercredi, 26 août	09:00 – 12:00 / 14:00 – 18:00
Jeudi, 27 août	09:00 – 12:00 / 14:00 – 18:00
Vendredi, 28 août	08:00 – 10:00

Localité : Ecole de musique route de Manehouarne - Plouay

Permanence presse – Centre de presse UEC

Les accréditations presse et chasubles pour les photographes seront disponibles au centre de presse à partir du dimanche 23 août.

Localité : Ecole de musique route de Manehouarne - Plouay

Le centre de presse est situé Boulevard de l'Esplanade (D769b)

horaires d'ouverture

Dimanche, 23 août	15:00 – 19:00
Lundi, 24 août	08:00 – 19:30
Mardi, 25 août	08:00 – 18:30
Mercredi, 26 août	08:00 – 19:30
Jeudi, 27 août	08:00 – 18:30
Vendredi, 28 août	09:00 – 19:00

Zone Mixte

À la sortie du parcours après la ligne d'arrivée, l'UEC organisera une zone mixte où les médias pourront avoir une courte entrevue avec les coureurs qu'ils souhaitent.

Espace flash interview

À côté du podium de la cérémonie protocolaire, l'UEC organisera une tente d'interview flash ouverte aux médias.

Accréditation Presse

Les demandes d'accréditation Presse devront être effectuées on-line sur le site internet de l'UEC: www.uec.ch (page dédiée)

Pour toute demande veuillez contacter l'attaché de presse UEC, Stefano Bertolotti - s.bertolotti@uec.ch

3. Réunions officielles

Réunion du Collège des Commissaires

Dimanche, 23 août – 10h00

Localité : Ecole de musique route de Manehouarne - Plouay

Confirmation des partants – contrôle des licences et maillots – distribution des dossards et transpondeurs

Localité : Ecole de musique route de Manehouarne - Plouay

Dimanche, 23 août – 11h00 – 14h00

- contrôle des licences
- confirmation des partants
- contrôle des maillots (contre la montre et course en ligne)

Compte tenu du **risque sanitaire et épidémiologique du Covid-19** des mesures particulières seront mises en place par l'UEC et le Comité d'Organisation

Les chefs d'équipe devront confirmer les partants, présenter toutes les licences des coureurs (avec passeports ou cartes d'identité pour les juniors) ainsi que les maillots contre-la-montre et course en ligne.

Distribution des dossards/transpondeurs

Les dossards et transpondeurs pour toutes les épreuves seront distribués lors de la réunion technique

Réunion Technique

Localité : Ecole de musique route de Manehouarne - Plouay

Dimanche, 23 août – 19h00

Vu le nombre important des Fédérations enregistrées et les mesures sanitaires mises en place nous vous demandons de limiter à un (1) représentant par nation la participation à la réunion technique.

La participation à la réunion technique est demandée pour:

- le représentant du Comité d'organisation
- le représentant du Comité Directeur UEC
- le représentant de la Fédération Française de Cyclisme
- le délégué technique UEC
- les commissaires UCI et nationaux
- les chefs d'équipe
- les inspecteurs anti-dopage

4. Programme des compétitions prévisionnel

(v_30.07.2020)

Lundi, 24 août

09.00 – 10.20	Contre-la-montre Femmes Juniors	25,6 km
10.25 – 11.55	Contre-la-montre Hommes Juniors	25,6 km
12.00 – 13.05	Contre-la-montre Femmes U23	25,6 km
13.10 – 14.25	Contre-la-montre Hommes U23	25,6 km
14.30 – 15.35	Contre-la-montre Femmes Elite	25,6 km
15.40 – 15.50	Cérémonie protocolaire Femmes Elite	
16.10 – 17.15	Contre-la-montre Hommes Elite	25,6 km
17.20 – 17.30	Cérémonie protocolaire Hommes Elite	

Notes:

- le programme complet des épreuves sera finalisé en fonction du nombre de coureurs participants
- les horaires des cérémonies protocolaires seront également revus (Juniors et U23)

Mardi, 25 août

08.40	GP Plouay – L'Orient Agglomération	WWT	101,1 km
09.40	Bretagne-Classic Ouest France	MWT	250,0 km

Mercredi, 26 août

09.00 – 11.00	Course en ligne Femmes U23	81,90 km (6 tours)
11.10 – 11.20	Cérémonie protocolaire Femmes U23	
12.00 – 15.45	Course en ligne Hommes Elite	177,45 km (13 tours)
15.45 – 15.55	Cérémonie protocolaire Hommes Elite	

Jeudi, 27 août

09.00 – 12.00	Course en ligne Hommes U23	136,50 km (10 tours)
12.05 – 12.15	Cérémonie protocolaire Hommes U23	
13.00 – 15.45	Course en ligne Femmes Elite	109,20 km (8 tours)
15.45 – 15.55	Cérémonie protocolaire Hommes U23	

Vendredi, 28 août

09.00 – 10.45	Course en ligne Femmes Juniors	68,25 km (5 tours)
10.45 – 10.55	Cérémonie protocolaire Femmes Juniors	
11.20 – 14.00	Course en ligne Hommes Juniors	109,20 km (8 tours)
14.00 – 14.10	Cérémonie protocolaire Hommes Juniors	
14.30 – 17.00	CLM par équipes Mixed Relay	54,60 km (2 tours hommes + 2 tours femmes)
17.00 – 17.15	Cérémonie Protocolaire CLM Mixed Relay	

5. Règlement particulier – toutes épreuves

Normes générales

Les Championnats d'Europe Cyclisme sur route 2020 sont organisés par l'Union Européenne de Cyclisme en collaboration avec la Fédération Française de Cyclisme et Plouay Cyclisme Organisation.

L'évènement est organisé conformément aux règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI) et ces règlements seront la référence pour tout ce qui n'est pas mentionné par le courant document.

Les Championnats d'Europe sur route prévoient des courses contre-la-montre individuel, une épreuve contre-la-montre par équipes mixtes et des courses en ligne **du 24 au 28 août 2020**.

Les Championnats sont exclusivement ouverts aux équipes nationales.

Type d'évènement

Les Championnats sont ouverts aux coureurs des catégories :

- Femmes Juniors
- Hommes Juniors

- Femmes U23
- Hommes U23

- Femmes Elite
- Hommes Elite

L'évènement est enregistré au calendrier UCI comme Championnat Continental (CC).

Participation

Les Fédérations nationales peuvent enregistrer les coureurs suivants :

Contre-la-montre par équipes mixtes

1 Equipe par nation

Chaque équipe sera composée par un total de six (6) coureurs, catégories Elite et/ou Under 23 :

trois (3) hommes
et trois (3) femmes de la même nationalité.

Contre-la-montre – toutes catégories confondues

2 coureurs par nation et par catégorie

Rappel: les Hommes U23 et Femmes U23 qui ont participé à l'une des éditions précédentes (2017-2018-2019) des Championnats d'Europe contre-la-montre dans la catégorie Hommes Elite ou Femmes Elite ne pourront pas participer au contre-la-montre dans la catégorie U23

Course en ligne – Femmes Juniors, Hommes Juniors, Femmes U23, Hommes U23

6 coureurs par nation et par catégorie

Rappel: les Hommes U23 et Femmes U23 qui ont participé à l'une des éditions précédentes (2017-2018-2019) des Championnats d'Europe course en ligne dans la catégorie Hommes Elite ou Femmes Elite ne pourront pas participer à la course en ligne dans la catégorie U23

Course en ligne – Femmes Elite

Classement par nations UCI (au 1^{er} août 2020)

- nations classées 1 à 5: 8 coureurs
- nations classées 6 à 10: 6 coureurs
- nations classées 11 à 20: 4 coureurs
- nations classées 21 à 40: 2 coureurs
- nations classées 41 à 50 ou nations non-classées 1 coureur

Note 1: les places des quota non utilisées seront disponibles pour les nations classées de la 11^{ème} à la 50^{ème} position ou pour les nations non classées

Note 2: La nation hôte pourra utiliser le quota maximum (8 coureurs)

Road race - Men Elite

Classement cumulés : UCI World Ranking par nations et UCI Europe Tour par nation (au 1^{er} août 2020)

- nations classées 1 à 10: 8 coureurs
- nations classées 11 à 20: 6 coureurs
- nations classées 21 à 30: 4 coureurs
- nations classées 31 à 40: 2 coureurs
- nations classées 41 à 50 ou nations non-classées 1 coureur

Note 1: les places des quota non utilisées seront disponibles pour les nations classées de la 11^{ème} à la 50^{ème} position ou pour les nations non classées

Note 2: La nation hôte pourra utiliser le quota maximum (8 coureurs)

Les Fédérations Nationales devront enregistrer leurs coureurs directement sur le site internet de l'UEC (www.uec.ch).

La procédure d'enregistrement sera ouverte le 15 juillet 2020

Délai d'enregistrement 14 août 2020 (23h59 CET)

Conformément au nombre maximum d'athlètes enregistrés les Fédérations Nationales pourront ajouter les coureurs de réserve suivants:

- contre-la-montre individuel, max. 2 coureurs de réserve par catégorie
- contre-la-montre par équipe, max. 2 coureurs de réserve Hommes et 2 coureurs de réserve Femmes
- épreuves en ligne max. 4 coureurs de réserve par catégorie

La confirmation des coureurs partants est prévue le **23 août - 11h00 – 14h00**

La distribution des dossards/transpondeurs aura lieu à la fin de la réunion technique.

Tous les coureurs participants devront être confirmés par un représentant officiel de leur Fédération Nationale respective.

Les directeurs sportifs des équipes nationales devront présenter au Collège des Commissaires le maillot et le cuissard national pour validation lors de la confirmation des partants.

L'âge des coureurs U23 et Juniors est défini par les règlements UCI.

Réunion technique Chefs d'équipe

La réunion technique, organisée conformément à l'article 1.2.087 des règlements UCI en présence des membres du Collège des Commissaires, est prévue le Dimanche, 23 août à 19h00:

Localité : Ecole de musique route de Manehouarne - Plouay

Vu le nombre important des Fédérations enregistrées et les mesures sanitaires mises en place nous vous demandons de limiter à un (1) représentant par nation la participation à la réunion technique.

Contre-la-Montre individuel – toutes les catégories

Article 1 – participation

Les épreuves sont réservées aux coureurs des catégories suivantes :

Epreuve	Catégorie	Année de naissance
Contre-la-montre individuel Femmes Juniors	Femmes Juniors	2002 et 2003
Contre-la-montre individuel Hommes Juniors	Hommes Juniors	2002 et 2003
Contre-la-montre individuel Femmes U23	Femmes U23	1998, 1999, 2000, 2001
Contre-la-montre individuel Hommes U23	Hommes U23	1998, 1999, 2000, 2001
Contre-la-montre individuel Femmes Elite	Femmes Elite	1997 et avant
Contre-la-montre individuel Hommes Elite	Hommes Elite	1997 et avant

Ces épreuves sont ouvertes aux équipes nationales

Article 2 – Procédures avant le départ

Confirmation des partants et distribution des dossards

- Dimanche 23 août de 11h00 à 14h00, localité : Ecole de musique route de Manehouarne - Plouay
- Distribution des dossards et transpondeurs, dès la fin de la réunion technique

Réunion des directeurs sportifs

- Dimanche 23 août à 19h00, localité : Ecole de musique route de Manehouarne - Plouay

Article 3 – Ordre de départ

Les coureurs prennent le départ à intervalles identiques.

Les listes de départ pour les **contre-la-montre individuels** seront préparées par le Collège des Commissaires et le Délégué Technique UEC et tenant en considération différents critères objectifs tels que les classements UCI et les récents résultats de chaque coureur.

Les coureurs prendront le départ avec un intervalle d'une minute.

Article 4 – Contrôle du matériel

Il est rappelé que les coureurs doivent se présenter au contrôle du matériel au plus tard 15 minutes avant leur départ. L'ensemble des vélos sera contrôlé au moyen d'un gabarit de contrôle conforme aux normes UCI. Une fois contrôlés, les vélos ne pourront plus sortir du sas de départ. Un pré-contrôle des vélos sera organisé une heure avant le départ du premier coureur. Les équipes peuvent présenter leur vélo afin de vérifier la conformité de leur matériel.

Article 5 – Service technique

VITTORIA sera responsable de l'assistance neutre à l'aide de 3 véhicules.

Article 6 – Véhicules suiveurs

Les véhicules d'équipe pourront suivre leur équipe

Si une équipe nationale a besoin d'un véhicule pour suivre son coureur, cela doit être fait pendant la confirmation des partants.

Le ravitaillement des coureurs à partir des véhicules suiveurs est interdit.

Article 7 – Temps intermédiaires

Un (1) point de chronométrage intermédiaire sera mis en place au centre-ville de Kernasclédén. Les écarts seront communiqués sur Radio-Tour.

Article 8 – Hot seat et cérémonie protocolaire

Hot seat

Dans le cadre de la production TV, un « Hot Seat » mettra en évidence les coureurs ayant établi les meilleurs 3 temps provisoires. Le « Hot Seat » est mis en place sur le site d'arrivée en prolongement de la ligne d'arrivée. Immédiatement après son arrivée, les coureurs ayant établi les meilleurs temps provisoires rejoindront le « Hot Seat », guidés par une escorte mise en place par l'organisation. Dès que les meilleurs temps seront battus, les coureurs céderont leur place aux nouveaux coureurs en tête du classement provisoire et ainsi de suite. Les directeurs sportifs veilleront à informer les coureurs et les assistants des équipes de ces dispositions

Cérémonie Protocolaire

Les 3 premiers coureurs de chaque épreuve se présenteront pour la cérémonie protocolaire au plus tard 10 minutes après le passage du dernier coureur sur la ligne d'arrivée.

L'UEC attribue un maillot de Champion d'Europe au vainqueur. Chaque coureur sur le podium reçoit une médaille.

Contre-la-montre par équipes – relais mixte

Article 1 – participation

Les épreuves sont réservées aux équipes suivantes

Epreuve	Catégorie	Année de naissance
Contre-la-montre par équipes – relais mixte	Hommes U23 et Femmes U23	1998-1999-2000-2001
	Hommes Elite et Femmes Elite	1997 et avant

Chaque équipe participant au contre-la-montre par équipes mixte peut inscrire cinq (5) hommes et cinq (5) femmes, parmi lesquels trois (3) hommes et trois (3) femmes prendront le départ.

Cette épreuve est ouverte aux équipes nationales.

Article 2 – Procédures avant le départ

Confirmation des partants et distribution des dossards

- Dimanche 23 août de 11h00 à 14h00, localité Ecole de musique route de Manehouarne Plouay
- Distribution des dossards et transpondeurs, dès la fin de la réunion technique

Réunion des directeurs sportifs

- Dimanche 23 août à 19h00, localité Ecole de musique route de Manehouarne Plouay

Article 3 – Ordre de départ

Les équipes prennent le départ à intervalles identiques

La liste de départ du **contre-la-montre par équipes mixed relay** sera préparée par le Collège des Commissaires et le Délégué Technique UEC et tenant en considération les résultats cumulatifs des derniers Championnats d'Europe (édition 2019) et Championnats du Monde (édition 2019).

Les hommes commenceront et passeront le relais à leurs coéquipières.

Article 4 – Contrôle du matériel

Il est rappelé que les coureurs de chaque équipe doivent se présenter au contrôle du matériel au plus tard 15 minutes avant le départ prévu de leur équipe. L'ensemble des vélos sera contrôlé au moyen d'un gabarit de contrôle conforme aux normes UCI. Une fois contrôlés, les vélos ne pourront plus sortir du sas de départ.

Un pré-contrôle des vélos sera organisé une heure avant le départ de la première équipe de chacune des deux épreuves. Les équipes peuvent présenter leur vélo afin de vérifier la conformité de leur matériel.

Article 5 – Véhicules suiveurs

Chaque équipe a la possibilité de suivre ses coureurs avec un véhicule d'équipe par genre au maximum, accrédité par l'organisation, fournissant une assistance technique si nécessaire. Le véhicule d'équipe pour les Hommes doit prendre le point de déviation avant la ligne d'arrivée et un second véhicule d'équipe suivra les femmes. Le ravitaillement des coureurs à partir des véhicules suiveurs est interdit. La rampe de départ est située sur la ligne d'arrivée.

Article 6 – Zone de relais

Au départ, les coureurs seront tenus côte à côte sur la rampe puis lâchés par les personnes qui les tenaient au signal de relais, mais sans être poussés. Le signal pour le départ sera donné par levée d'un drapeau rouge. Les coureurs doivent respecter les instructions données par les Commissaires qui superviseront la zone de relais et assigneront les lignes de départ.

Article 7 – Temps intermédiaires

Un (1) point de chronométrage intermédiaires sera mis en place sur la ligne d'arrivée. Les écarts seront communiqués sur Radio-Tour. Les temps à l'arrivée seront pris sur le 2e coureur de chaque équipe.

Article 8 – Hot seat et cérémonie protocolaire

Hot seat

Dans le cadre de la production TV, un « Hot Seat » mettra en évidence l'équipe ayant établi le meilleur temps provisoire. Le « Hot Seat » est mis en place sur le site d'arrivée en prolongement de la ligne d'arrivée. Immédiatement après son arrivée, l'équipe ayant établi le meilleur temps provisoire rejoindra le « Hot Seat », guidée par une escorte mise en place par l'organisation. Dès que le meilleur temps sera battu, l'équipe cédera sa place à la nouvelle équipe en tête du classement provisoire et ainsi de suite. Une zone d'attente sera mise en place pour les Hommes qui attendent que les Femmes finissent la course. Les directeurs sportifs veilleront à informer les coureurs et les assistants des équipes de ces dispositions.

Cérémonie protocolaire

Une cérémonie protocolaire sera organisée immédiatement après l'arrivée de la dernière équipe. Les coureurs et les directeurs sportifs des 3 premières équipes se présenteront pour la cérémonie protocolaire immédiatement après le passage de la dernière équipe sur la ligne d'arrivée. L'UEC attribue un maillot de Champion d'Europe à chacun des coureurs de l'équipe gagnante. Chaque coureur des équipes sur le podium reçoit une médaille.

Course en ligne

Article 1 – participation

Les épreuves sont réservées aux coureurs des catégories suivantes :

Epreuve	Catégorie	Année de naissance
Contre-la-montre individuel Femmes Juniors	Femmes Juniors	2002 et 2003
Contre-la-montre individuel Hommes Juniors	Hommes Juniors	2002 et 2003
Contre-la-montre individuel Femmes U23	Femmes U23	1998, 1999, 2000, 2001
Contre-la-montre individuel Hommes U23	Hommes U23	1998, 1999, 2000, 2001
Contre-la-montre individuel Femmes Elite	Femmes Elite	1997 et avant
Contre-la-montre individuel Hommes Elite	Hommes Elite	1997 et avant

Ces épreuves sont ouvertes aux équipes nationales.

Article 2 – Procédures avant le départ

Confirmation des partants et distribution des dossards

- Dimanche 23 août de 11h00 à 14h00, localité : Ecole de musique route de Manehouarne - Plouay
- Distribution des dossards et transpondeurs, dès la fin de la réunion technique

Réunion des directeurs sportifs

- Dimanche 23 août à 19h00, localité _Ecole de musique route de Manehouarne - Plouay

Signature

Les équipes nationales au complet devront se présenter au podium de signature.

Le podium de signature sera ouvert 45 minutes avant chaque départ et sera fermé 10 minutes avant chaque départ.

Les coureurs qui n'auront pas signé ne pourront prendre le départ.

Note : cette procédure sera revue en fonction des mesures sanitaires mises en place par l'UCI et autorités locales.

Communication radios entre coureurs et directeur sportif

L'utilisation des oreillettes et tout moyen de communication à distance aux Championnat d'Europe sont interdits.

Article 3 – Equipement vestimentaire

Les Champions du monde devront porter leur maillot arc-en-ciel.

Les Champions Continentaux et Nationaux devront porter leur équipement national.

Article 4 – Assistance technique et zone de ravitaillement

VITTORIA assurera l'assistance neutre pour les courses en ligne au moyen de 3 voitures et 1 moto.

Une zone de ravitaillement « éloignée » sera située au kilomètre 2 (le Lezot Plouay)

Des zones de déchet seront situées 200 mètres avant et après la zone de ravitaillement. Les coureurs doivent respecter l'environnement et utiliser les zones de déchets.

Le dépannage et le changement de roue ou de bicyclette peuvent être effectués directement par les équipes dans la zone de ravitaillement et/ou par le véhicule d'équipe.

Le ravitaillement auprès du véhicule d'équipe sera également autorisé, conformément au Règlement UCI.

Article 5 – Véhicules suiveurs

Le dépannage en course à partir des véhicules des directeurs sportifs est autorisé, selon les dispositions suivantes :

Un seul véhicule par nation est admis à l'échelon course, dans l'ordre suivant :

- véhicules des nations selon la liste UEC ;
- un maximum de 25 véhicules d'équipes nationales seront autorisés dans l'échelon course. Les regroupements des nations seront communiqués par l'UEC après la confirmation des partants.
- pour les coureurs individuels qui n'auront pas de véhicule d'équipe dans l'échelon course, une assistance neutre sera assurée.

Au sein de chaque groupe, l'ordre est déterminé par les derniers classements par nations UCI.

L'ordre des nations restantes non classées est déterminé par tirage au sort.

Pour les véhicules regroupant plusieurs nations, c'est la nation la mieux classée qui est prise en compte.

Article 6 – Délais d'arrivée

Tout coureur lâché et qui compte plus de 15 minutes de retard sur le peloton pourra être éliminé par les Commissaires ; il doit retirer son dossard et le remettre au Commissaire ou à la voiture-balai.

S'il choisit de rouler jusqu'à la fin, il doit respecter la législation de circulation des véhicules et NE PAS franchir la ligne d'arrivée. Tout coureur comptant 12 minutes de retard sur le groupe de tête à l'approche du dernier tour sera stoppé à la discrétion des Commissaires et ne sera pas autorisé à franchir la ligne d'arrivée.

Les coureurs sur le circuit qui sont sur le point d'être doublés seront stoppés sur la ligne d'arrivée.

Article 7 – Cérémonie protocolaire

Les 3 premiers coureurs de la course se présenteront pour la cérémonie protocolaire au plus tard 10 minutes après le passage du premier coureur sur la ligne d'arrivée. Les directeurs sportifs veilleront à informer les coureurs et les assistants des équipes de ces dispositions.

L'UEC attribue un maillot de Champion d'Europe au vainqueur de l'épreuve. Chaque coureur sur le podium reçoit une médaille.

Informations générales

Radio Tour

Les informations de course seront retransmises par Radio Tour à chaque épreuve. La fréquence sera communiquée lors de la réunion technique.

Les radios seront remises aux chefs d'Equipe chaque jour une heure avant le départ de chaque épreuve.

Zone Technique Esplanade des Championnats du Monde

Les Chefs d'Equipe devront signer un formulaire à la réception et restitution de son poste radio. Les radios devront être restituées au terme de chaque épreuve.

Voitures d'équipes

Les voitures des équipes pourront suivre la course pour toutes les catégories. Conformément à l'article 2.2.032 des règlements UCI, les véhicules utilisés devront respecter une hauteur maximum de 1,66 mètres. Ce règlement ne s'applique par pour les courses contre-la-montre.

Pour ces catégories l'ordre des voitures sera déterminé par le Collège des Commissaires conformément au nombre de coureurs par nation et critères de sécurité.

Les nations avec un nombre réduit de coureurs seront appelées à diviser un même véhicule.

Cérémonies et planche de prix

Maillot et médailles

Au terme de chaque épreuve les 3 meilleurs coureurs (équipes) recevront :

- 1^{ère} place: maillot de Champion d'Europe et médaille d'or
- 2^{ème} place: médaille d'argent
- 3^{ème} place: médaille de bronze

Planche de prix (Montants en Euro):

Place	Hommes Juniors		Femmes Juniors	
	C.I.m.	en ligne	C.I.m.	en ligne
1st	€ 300,00	€ 700,00	€ 300,00	€ 700,00
2nd	€ 210,00	€ 490,00	€ 210,00	€ 490,00
3rd	€ 120,00	€ 280,00	€ 120,00	€ 280,00
Total	€ 630,00	€ 1'470,00	€ 630,00	€ 1'470,00

Place	Hommes U23		Femmes U23	
	C.I.m.	en ligne	C.I.m.	en ligne
1st	€ 1'000,00	€ 2'000,00	€ 1'000,00	€ 2'000,00
2nd	€ 700,00	€ 1'400,00	€ 700,00	€ 1'400,00
3rd	€ 400,00	€ 800,00	€ 400,00	€ 800,00
Total	€ 2'100,00	€ 4'200,00	€ 2'100,00	€ 4'200,00

Place	Hommes Elite		Femmes Elite	
	Time Trial	Road Race	Time Trial	Road Race
1st	€ 3'000,00	€ 6'000,00	€ 3'000,00	€ 6'000,00
2nd	€ 2'100,00	€ 4'200,00	€ 2'100,00	€ 4'200,00
3rd	€ 1'200,00	€ 2'400,00	€ 1'200,00	€ 2'400,00
Total	€ 6'300,00	€ 12'600,00	€ 6'300,00	€ 12'600,00

Classements UCI

Les points UCI seront attribués conformément aux règlements articles 2.10.008 et 2.10.017 pour l'UCI Europe Tour WU, MU, WE et ME.

Contrôles antidopage

Les règlements UCI seront appliqués pour l'ensemble de l'évènement.

Les contrôles antidopage se dérouleront à la Salle des sports (250 m de la ligne d'arrivée)

Pénalités

Uniquement les pénalités prévues par les règlements UCI seront appliquées.

Responsabilités

Les organisateurs et l'UEC ne pourront, en aucun cas, être tenus responsables en cas d'accidents ou dégâts matériels qui pourraient survenir lors des entraînements officiels et/ou compétitions.

Les organisateurs et l'UEC déclinent toute responsabilité envers les coureurs, accompagnateurs et tiers en cas d'accident.

Pour tous les cas non prévus par le règlement particulier, celui de l'UCI sera appliqué.

Lausanne (SUI), le 30 juillet 2020